

Ourville - Infos N° 21

Juillet 2024



Le sommaire

Page 2	: Le mot du maire	Pages 8-9	: La saint Laurent
Page 3	: Adam artiste peintre en herbe	Pages 10-11	: Ça s'est passé à Ourville
Pages 4	: Clovis un parcours exemplaire	Pages 12-13	: Conseils municipaux
Page 5	: Nathan porte drapeaux -fonds de concours	Page 14	: Distribution des sacs translucides
Page 6	: La vie de l'école	Page 15	: A vos agendas
Page 7	: Centre de loisirs	Page 16	: Informations pratiques

Le mot du Maire



Chères Ourvillaises, Chers Ourvillais,

En ce début d'été, c'est avec plaisir que je vous adresse quelques mots pour la parution de notre journal « Ourville Infos » n°21.

Comme chaque année, toutes les communes ont arrêté leurs comptes lors des séances budgétaires et établi leur budget ; budget qui conditionne l'action de notre collectivité.

Comme les années précédentes, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts, nous sommes toujours très vigilants sur le contrôle des dépenses de fonctionnement indispensable pour continuer à investir en maintenant des finances communales saines.

C'est le rôle des élus de représenter l'intérêt général et d'œuvrer pour le développement de notre commune.

Voici les principaux travaux validés au budget 2024 :

- * Les combles de l'épicerie seront aménagés pour créer deux logements d'environ 60m² disponibles à la location fin 2024 ;
- * Bibliothèque-école de musique : ravalement du bâtiment, mise aux normes des sanitaires, pose d'un escalier de secours extérieur ;
- * Réfection du chemin piétonnier à la RPA ;
- * Aménagement d'une dalle en béton aux points d'apports volontaires route du Beau Soleil ;
- * Création d'une ouverture à l'église pour l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- * Deuxième phase de reprise des concessions au cimetière ;
- * Réfection et mise aux normes de la salle du Chesnay. Nous attendons le retour des demandes de subventions ;
- * Défense incendie : pose de deux réserves incendie route de Frémont et chemin du Mont Edard ;
- * Pôle enfance-Jeunesse-Ecole maternelle : le projet est inscrit dans le Plan Prévisionnel d'Investissements de la CCCA. La procédure est lancée pour des travaux prévus courant 2025 ;
- * Etude de l'aménagement pour sécuriser la route de Froiderue ;
- * Poursuite de l'équipement pour le fleurissement de notre village ;
- * Un diagnostic sera réalisé à l'église pour estimer les travaux nécessaires à sa consolidation.

Vous le constatez, encore des travaux importants pour notre commune ; résultat de réflexions rigoureuses pour maintenir nos finances saines et équilibrées.

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement, beaucoup de manifestations se sont déroulées sur le territoire communautaire. Je veux saluer et remercier nos porte-drapeaux ourvillais : Gilbert Langlois, Camille Duneuf-Germain, Jean-Pierre Bouteiller et le jeune Nathan Soudet pour leur présence et leur disponibilité à chaque commémoration.

En ces temps où l'Europe, le monde, connaissent malheureusement encore d'abominables conflits, le devoir de mémoire est indispensable.

Pendant cette période estivale, je veux rendre hommage à tous les bénévoles très actifs de nos associations, aux agents communaux, aux enseignantes, aux élu(e)s ; la synergie de leurs activités est un rayonnement pour Ourville-en-Caux. Ce journal résulte d'un important travail de la commission communication, complémentaire du site internet et de l'application Panneau Pocket.

Je vous souhaite un bel été, des vacances ensoleillées et bien sûr rendez-vous pour la Saint Laurent clôturée comme de coutume par son splendide feu d'artifice.

Votre maire

Jérôme DOUILLET

Adam artiste peintre en herbe

Adam Guerpin est un garçon de 11 ans très attiré par la peinture et l'art . C'est sa mamie Lydie qui lui en a donné le goût dès l'âge de 4/5 ans en fabriquant avec lui des petits objets décoratifs pour Noël ou Pâques. Puis Adam a voulu « faire comme Mamie » dont l'un des passe -temps était la peinture, il a donc réalisé son premier tableau mais hélas la maladie a emporté sa chère Mamie et c'est Tatie Christine, meilleure amie de Lydie, qui a pris le relais et le binôme Adam/Christine fonctionne bien puisqu'ils ont déjà réalisé, exposé et vendu 55 planches de Noël en décembre dernier au Caux d'Bar et accroché aux murs de la bibliothèque une vingtaine de tableaux pour le plus grand plaisir des adhérents de la Farandole.

Régulièrement, le mercredi ou samedi après-midi, Adam se consacre donc à ce passe-temps en suivant les conseils avisés de Christine qui a d'ailleurs initié à la peinture plusieurs générations d'écoliers ourvillais. Adam s'inspire de tableaux ou photos et sur les dessins tracés sur la toile par sa « coach », il peint avec application et adresse en utilisant différents pinceaux et brosses et de la peinture acrylique. Les techniques peuvent varier : peinture au doigt, utilisation de vernis, collage de papier, d'éléments naturels ou de petits objets. Adam réalise aussi bien des tableaux de grand format, plus faciles pour débuter, que des plus petits. Ses œuvres sont colorées, lumineuses, variées et représentent des animaux et des personnages.



Une commande a même été faite par Romain le cuisinier du restaurant scolaire et un magnifique coq ornera bientôt un mur de la cantine.

Systématiquement, chaque séance se termine par le nettoyage et le rangement du matériel puis l'artiste en herbe a droit à son goûter !

Sans aucun doute, Adam a la fibre artistique et cette activité qui demande calme et patience lui correspond. Avec l'expérience et le temps, il gagnera en confiance et en autonomie et pourra réaliser lui-même la totalité de ses tableaux, participer à des expositions...et qui sait devenir célèbre !

Clovis, un parcours exemplaire

Depuis son enfance, Clovis Blondel jeune ourvillais qui aura 18 ans dans quelques mois est intéressé par les voitures. Après le collège, sa première intention était de préparer un CAP en mécanique automobile mais faute d'avoir trouvé un maître de stage, il s'est tourné vers la carrosserie et ne regrette nullement son choix.

En septembre 2021, Clovis a intégré l'UFA (Unité de Formation d'Apprentis) de Pont-Audemer et préparé pendant 2 ans son CAP « réparation de carrosseries » en alternance. Il a effectué cette alternance au garage Rouxel et fils à Sasseville avec comme maître de stage monsieur Frédéric Vanhee. Son sérieux, son investissement dans le travail, sa ponctualité, son engagement, la régularité de son parcours aussi bien dans l'entreprise qu'au centre de formation ont permis à Clovis d'être remarqué puis honoré par la Fondation du jeune apprenti.

Cette fondation a pour but de mettre en lumière les jeunes qui se sont illustrés par la qualité de leur parcours de formation effectuée dans une entreprise artisanale de la région Normandie et d'honorer les maîtres de stage qui les ont accompagnés et formés. C'est ainsi qu'en février dernier, Clovis accompagné de monsieur Vanhee est allé à la maison des métiers de Rouen recevoir son diplôme ainsi qu'un chèque de 320€ venant récompenser ses deux années de CAP. Cette distinction est bien entendu un plus pour son futur parcours professionnel, félicitations à lui !

A noter que 20 jeunes ont été récompensés en Seine-Maritime, Clovis étant le seul en automobile, les autres dans des domaines différents.

Continuant sur sa lancée, Clovis prépare maintenant son bac professionnel qu'il passera dans un an, toujours au sein de la même entreprise dont il apprécie l'ambiance, l'esprit d'équipe et la bonne entente entre patron, salariés et apprentis. Petit à petit, il gagne en autonomie et ses missions deviennent plus importantes, il prend maintenant en charge le véhicule de A à Z et commence à faire de la peinture, toujours supervisé par son maître de stage. Après son Bac Pro, son projet est de passer son CAP «peinture» pour compléter sa formation.

Sans aucun doute, avec ses qualités et ses compétences, Clovis s'assure un avenir prometteur.

Bravo à lui !



Nathan jeune porte-drapeaux

« Jeunes porte-drapeaux, ils sont la relève du devoir de mémoire »



Ils n'ont pas connu la guerre mais se sont fait un devoir d'honorer ceux qui sont morts pour la France. En Normandie, une nouvelle génération de porte-drapeaux commémore les cérémonies patriotiques. Parmi eux, Nathan SOUDET, 13 ans, d'OURVILLE EN CAUX, qui a rejoint les rangs du Comité de Formation et de Coordination des Cadets Porte drapeaux de la Côte d'Albâtre. Nathan a toujours été intéressé par l'histoire des guerres et des faits d'armes françaises. Participant avec ses parents en tant que spectateurs aux cérémonies en hommage aux morts de ces conflits, Nathan a naturellement voulu participer à ces commémorations en tant que porte-drapeaux. Afin de pouvoir intégrer le CFCCPCA, Nathan a suivi une formation en décembre 2023 dispensée par André LU-CHIER Président du Comité des Cadets Porte-drapeaux de la Côte d'Albâtre. Celle-ci dédiée à la pratique, se concentre sur l'apprentissage du protocole d'une cérémonie et des missions du porte-drapeaux. Les mouvements exécutés avec le drapeau par le porte-drapeaux suivent les différentes phases d'une cérémonie patriotique en exécutant des mouvements spécifiques. Participant à plusieurs tests lors de cérémonies officielles (Stèle UBIDOS, 8 mai...), Nathan s'est perfectionné avec l'aide des Anciens au maniement du drapeau dans les différentes phases des commémorations ; les plus grandes difficultés étant le maintien du drapeau à 45 ° et le poids de celui-ci accentué par le vent. Afin de réunir un maximum de nouveaux porte-drapeaux, les cadets des différentes communes s'invitent pour participer aux diverses commémorations, permettant ainsi à Nathan d'avoir contribué à 8 commémorations depuis sa formation. Motivé par les remerciements des hautes autorités (Préfet, Sous-Préfet, Maire...), Nathan compte poursuivre son rôle et de devenir porte-drapeaux officiel.

Fonds de concours Côte d'Albâtre

La communauté de communes propose des aides financières sous conditions pour les particuliers ; Assainissement ; Subvention réhabilitation des installations d'assainissement non collectif; Service Eau Assainissement : 02 35 57 50 56 eau@cote-albatre.com

Aménagement Paysager; Subvention pour la création ou réhabilitation de haies Service valorisation du Patrimoine naturel et historique : 02 35 57 95 10 cafddat@cote-albatre.com

Solidarité / jeunesse; Subvention pour aider au financement du Bafa Service Enfance Jeunesse 02 35 57 92 98 enfance.jeunesse@cote-albatre.com

Vélo ; Subvention pour l'aide à l'achat d'un vélo; Service mobilités : 02 35 57 95 10 cafddat@cote-albatre.com

Attractivité & Développement économique Aide pour l'immobilier d'entreprise, Subvention pour l'aide à l'investissement de proximité, Exonération de Cotisation Foncière des Entreprises pour les Librairies indépendantes de référence Service développement Economique :

02 35 57 95 10 cafddat@cote-albatre.com

Solidarité / Vie associative ; Subvention au monde associatif pour l'organisation d'évènements ou de projets Service vie Associative :

02 35 57 97 92 vie Associative @cote-albatre.com

Pour connaître les conditions d'attribution, connectez vous sur le site de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre; <https://cote-albatre.fr/>

le Guide
DES AIDES
2023-2024

PARTICULIERS

ENTREPRISES

ASSOCIATIONS

COMMUNES

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

www.cote-albatre.fr

LE GUIDE DES AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

La vie de l'école

Juillet est là ; cela signifie grandes vacances pour nos écoliers après une année scolaire bien remplie. Pendant leur temps libre, ils pourront assister aux épreuves des jeux olympiques devant leur télévision ou qui sait pour les plus chanceux « en vrai » à Paris en fins connaisseurs puisque ce thème des JO et des jeux paralympiques aura été une des bases de leur travail en 2023/2024 : histoire des JO, découverte des pays en géographie, découverte des différentes disciplines sportives, valeurs du sport, esprit d'équipe et gestion du handicap pour le vivre ensemble et productions artistiques exposées lors de la fête de fin d'année du mardi 25 juin ; fête au cours de laquelle ils auront présenté des chants et danses autour de ce thème pour le plus grand plaisir de leurs parents. Tous les élèves de l'école ont également renforcé leur pratique du sport en participant à des rencontres interclasses ou inter-écoles : danse pour les enfants de maternelle et CP, rencontres athlétiques du CP au CM2, « maternathlon » au stade d'Ourville avec des ateliers amenant à la découverte de l'athlétisme, semaine



consacrée au « savoir rouler à vélo » pour les plus grands, cycle randonnée pédestre avec le mardi 2 juillet l'aller à pied au lac de Caniel pour les élèves du CP au CM2 et un pique-nique avec les élèves de maternelle qui les auront rejoints en car (pour tous retour en car).

A noter que le vendredi 21 juin, les élèves des 4 classes élémentaires se sont rendus à vélo à Cany par la voie verte avec un retour en car, les vélos ayant été rapportés à l'école par les employés municipaux dans le camion de la commune et par certains parents dans des remorques ; un grand merci à eux .

Dans un autre domaine, tous les élèves de l'école ont passé la journée du mardi 11 juin au parc animalier de CERZA à la découverte des animaux de pays différents.

La rentrée des petits de 3 ans s'est également préparée, à cet effet Madame Gost enseignante en PS/MS a accueilli ses futurs élèves par petits groupes le matin entre le 24 et le 28 juin.

Quant à eux, les CM2 qui quittent donc l'école primaire pour aborder le collège ont reçu une calculatrice de la part de la municipalité.



A propos de la rentrée du lundi 2 septembre, des changements sont attendus et des incertitudes pèsent sur l'organisation des classes suite à la décision prise en février par l'inspection académique de fermer une classe élémentaire en raison d'une baisse des effectifs. Cette fermeture oblige Madame Boucher-Noël à quitter son poste. Elle est nommée à l'école de Sassetot-le-Mauconduit. Or depuis cette décision, les effectifs ont fortement augmenté et les parents d'élèves se sont mobilisés à plusieurs reprises en organisant des journées « école morte » pour alerter l'administration sur les conditions d'accueil des enfants si cette fermeture est maintenue ; un comptage aura donc lieu à la rentrée. Autre changement dans l'équipe, Madame Michel quitte l'école d'Ourville après y avoir passé 13 années dont 8 comme directrice, chacun aura pu apprécier son sérieux, son efficacité et son dynamisme. Madame Tinti lui succèdera à la direction et au moins un(e) enseignant(e) intégrera l'équipe selon la configuration des classes. En attendant, souhaitons de bonnes vacances aux enfants, aux maîtresses et au personnel qui encadre les élèves tout au long de l'année.

Centre de loisirs

Centre de Loisirs Juillet & Août

du 08 juillet au 02 août 2024 et du 05 août au 30 août 2024



Nom du Groupe : Les aventuriers

Thème des 2 mois : Les p'tits loups en vadrouille - découvrir une partie du monde chaque semaine

En juillet, la directrice sera Aurélie LEMAISTRE

Elle sera accompagnée de Nathalie, Jennifer, Marianne, Lucie, Baptiste et Marine

Les activités :



Confection de palmiers, fleurs, jupes hawaïennes, guirlandes, instruments de musique, tour Eiffel, avion, pizzas, béret, poissons pêcheurs, couronnes, cadre géant, totem géant, balle américaine, tomate ketchup, mario kart, lanternes chinoises, dragon géant, éventails, jeu du dragon, jeu de l'horloge

Les sorties :

Structures gonflables et bowling au lac de Caniel, Clos des fées, Plage de Veulettes et de Saint-Aubin-sur-Mer, Cerza Hermival les Vaux, piscine Cany, Sporticaux Cany, Footgolf Saint-Riquier, Ferme au fil des saisons Amfreville les Champs, Basses eaux Grainville,

En août, le directeur sera Dylan BOUCHER



Il sera accompagné d'Angélique, Gauthier, Enzo, Mathys, Lou et Marion

Des activités variées :

défis culinaires, création d'un escape Game, de baguettes magiques, d'habits de Far West, réalisation d'un scrapbooking, fabrication de bijoux

Les sorties :

Rencontres au Sporticaux, luge, tournoi de football et grande olympiade au lac de Caniel, laser Game, le solitaire du figaro, labyrinthe des Falaises



Pour tous renseignements : **Centre de Loisirs Rue de l'école**

76450 Ourville-en-Caux

Téléphone : 02.35.27.40.02 – 06.19.86.66.87

Adresse mail : alou@cote-albatre.com

Fête de la Saint Laurent

-OURVILLE EN CAUX-

Samedi 03 août 2024

- Messe à 18h30
- Dépôt de gerbe au monument aux morts à 19h30
- Repas à la salle de la Halle aux Grains à partir de 20h
(Inscription en mairie—18€ et 8€ pour les moins de 12 ans)

Dimanche 04 août 2024

Défilé de chars et groupes à partir de 14h30

Départ de l'école primaire la Rosace



Lundi 05 août 2024

- Retraite aux flambeaux à 22h30
- Feu d'artifice à 23h au stade

Fête Foraine pendant les 3 jours

Connaissez vous Saint Laurent ?



Il est fêté le 10 août.

Habituellement représenté portant une dalmatique, Saint Laurent est très certainement le plus célèbre de tous les diacres.

Il vivait à Rome, où il exerçait sa mission, en étant au service du Pape Saint Sixte II.

Il est vénéré comme étant « le gardien des biens de l'Eglise. »

Saint Laurent mourut en 258 ; période difficile où les empereurs romains persécutaient avec violence et cruauté les chrétiens.

L'empereur Valérien n'échappa pas à cette tentation de prendre un édit de persécution interdisant le culte chrétien.

Hommes, femmes et enfants, en raison de leur appartenance au Christ, quel que soit leur âge, seront persécutés jusque dans les cimetières.

Saint Laurent fut arrêté, en même temps que le Pape Saint Sixte II, et quelques autres diacres.

Ces derniers furent mis à mort, immédiatement. Saint Laurent, lui, sera d'abord épargné. Les Romains espérant qu'il leur livrerait les trésors de l'Eglise...

Voyant le Pape marcher à la mort, Laurent pleura. Serait-il indigne de donner sa vie pour le Christ ? Mais Saint Sixte le rassura, et lui annonça qu'il ne tarderait pas à le suivre.

Depuis l'époque de Saint Paul, les premiers chrétiens veillaient à mettre en commun les biens superflus, afin de donner à chacun, par une juste répartition, la grâce d'avoir une vie digne.

Conscient que cette mise en commun était vitale pour les plus démunis, au lieu de livrer ce « trésor », il fit le choix de réunir promptement les pauvres, les infirmes, les boiteux, les aveugles, en leur disant : « Voilà les trésors de l'Eglise. »

Les autorités romaines n'avaient pas prévu une telle répartition, spontanée, de tous ces biens. Ce trésor se retrouvait tout à coup dilapidé et distribué dans des centaines de maisons...

Laurent sera condamné à mort. Il va être brûlé vif sur le gril.

Il reste aujourd'hui encore l'un des martyrs les plus célèbres de toute la chrétienté.

Au Moyen-âge, avec les apôtres saint Pierre et saint Paul, Laurent fut désigné comme saint patron de la Ville éternelle. (Il y avait à Rome 34 églises qui s'élevèrent en son nom.)

En France, 84 communes portent son nom, et des piliers d'églises et chapelles paroissiales furent mis sous sa protection... ce qui est le cas dans notre église d'Ourville-en-Caux...



(texte écrit par l'Abbé Jean Valérian
Curé de la Paroisse Saint Mellon de Cany-la Durdent
de 2006 à 2023)

Ça s'est passé à Ourville



20 janvier Heure du conte La Farandole



10 février Spectacle La Farandole



10 février Foire aux bonnes affaires AFF



02 mars Soirée cabaret Les Musicaux



15 mars Loto ASO



16 mars Vente de brioches Commission des fêtes



01 avril Chasse aux œufs Commission des fêtes



01 avril Foire à tout ASO



13 avril Foire aux bonnes affaires AFF



28 avril Foire à tout musicale Les Musicaux



07 mai atelier couture la Farandole



08 mai Commémoration



09 mai Foire à tout ASO

Ça s'est passé à Ourville



20 mai Bénédiction tracteurs Paroisse



25 mai Dictée La Farandole et le club de l'âge d'or



25 mai Spectacle de danse Les Goya



20 mai tournoi des jeunes ASO



26 mai Fête des mères Commission des fêtes



04 juin pyjama party la Farandole



08 juin Foire aux bonnes affaires AFF



28 juin Fête de la musique Les Musicaux

30 juin Tournoi de sixte ASO

Compte-rendu du conseil municipal du 20 Février 2024

Participation au financement d'un voyage scolaire

Suite à une demande, les membres du conseil municipal décident d'attribuer une participation de 100€ pour le financement d'un voyage scolaire à une famille dont l'élève est scolarisé au collège Eugène Delacroix de VALMONT. Cette participation sera versée directement au collège à condition que le séjour ait lieu.

Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents après avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion

Le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 prévoit la possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour certains agents publics. Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent. Elle n'est pas reconductible. Elle fait l'objet d'un versement unique au mois d'avril 2024 et d'un arrêté individuel. Après délibération, le conseil décide à l'unanimité d'instaurer cette prime.

Avenant bail commercial « épicerie de la Halle»

M. le Maire informe le conseil que la gérante de l'épicerie n'utilise pas les combles situés au-dessus de son commerce. Il est décidé à l'unanimité la rédaction d'un avenant au bail commercial précisant que les combles du premier étage seront restitués à la commune. Il serait possible d'aménager 2 logements de 60 m² en ouvrant 2 velux. Une ouverture serait également faite côté cuisine dans le logement au-dessus de la boucherie.

Remise gracieuse des loyers de novembre et décembre 2023 pour les commerçants de la Halle commerciale

M. le Maire informe le conseil que les 2 commerçants locataires de la Halle commerciale ont fait une demande d'aide en raison d'une baisse de leur activité à cause de l'inflation et l'augmentation du prix de l'énergie. Afin de pérenniser ces commerces, M. le Maire propose une remise gracieuse de 2 mois de loyer. Après débats, le conseil vote à 13 voix pour et 1 abstention.

Maître d'œuvre retenu pour la réhabilitation de la salle du Chesnay

M. le Maire annonce aux membres du conseil municipal que Mme Stéphanie ETIENNE, architecte DPLG, a été consultée pour la réhabilitation de la salle du Chesnay. Le chiffrage des travaux est de 525 000€.

Il est décidé à l'unanimité de retenir Mme ETIENNE avec le taux suivant :

* mission de base + mission complémentaire : 7,60 % du coût prévisionnel des travaux

Réhabilitation de la salle du Chesnay

La salle du Chesnay construite à la fin des années 70 a besoin d'une réhabilitation (remplacement des menuiseries, réfection de l'isolation, création d'un accès aux personnes à mobilité réduite, mise aux normes de la cuisine, de l'électricité...). L'estimation des travaux s'élève à 525 000€. Le conseil décide de solliciter les subventions suivantes :

- Etat (DETR) pour la somme de 131 250€ H.T (soit 25 %)
- Etat (fonds vert) pour la somme de 131 250€ H.T (soit 25 %)
- Communauté de communes (Fonds de concours) pour la somme de 118 125€ H.T (soit 45 % du reste à charge) La municipalité autofinancera le projet pour la somme de 144 375€ H.T

Le conseil vote à l'unanimité d'inscrire cette dépense en investissement, de solliciter 2 subventions auprès de l'Etat et 1 fonds de concours auprès de la CCCA. Pour la demande de subvention « fonds vert », une étude thermique est obligatoire d'un montant de 2400€.

Bail portant mise à disposition d'un terrain à la société TOTEM (ORANGE) – stade DESCHAMPS/LECOQ – installation d'une antenne supplémentaire

M. le Maire informe le conseil qu'un projet d'accueil d'équipements supplémentaires est envisagé sur le pylône existant du stade, situé au lieu-dit « Le vieux château ». La société TOTEM (ORANGE) a formulé une demande d'installation d'une antenne supplémentaire de l'opérateur FREE.

Le conseil autorise M. le maire à signer le bail qui prendra effet à compter de la date d'entrée en vigueur et ce pour une durée de 12 ans. Après débats, il est procédé au vote : 13 voix pour et 1 voix contre

Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir un agent d'entretien polyvalent pour l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts pour une durée maximale de 6 mois.

Après en avoir délibéré, il est décidé de créer, à compter du 22 avril 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique dont la durée hebdomadaire de service est de 35h et pour une durée de 6 mois.

Aménagement des toilettes extérieures du bâtiment « bibliothèque-école de musique »

Les toilettes extérieures du bâtiment « bibliothèque-école de musique » sont vétustes et ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le coût total des travaux s'élève à 3765,75€ H.T.

Il est proposé de demander une subvention auprès du Département ainsi qu'un fonds de concours à la CCCA. Le conseil vote à l'unanimité d'inscrire cette dépense en investissement et de solliciter une subvention et un fonds de concours.

Travaux : - Curage des 2 mares route d'Arantot : sera fait aux beaux jours

- Accès PMR à l'église : ouverture d'une porte au niveau du bas-côté Nord et création d'un chemin d'accès
- 2 réserves incendie : accord pour démarrer les travaux cet été
- Bâtiment « bibliothèque-école de musique » : peinture isolante côté Ouest (5 250€) et un escalier extérieur de secours côté Est (6 420€)
- Points Apports Volontaires (PAV) au Beau Soleil : une dalle en béton sous les PAV va être réalisée par l'entreprise NGS (3 206,40€)
- Horloge à l'église : l'horloge des sonneries a été remplacée (1 380€)
- Joints mur du cimetière et église côté Ouest : chiffrage à faire
- Construction école maternelle mutualisée avec pôle périscolaire : à la CCCA, le plan pluriannuel d'investissement a retenu 2 300 000€ pour la construction de ce bâtiment avec 760 000€ de recettes estimées, soit un coût net des travaux à 1 540 000€. Les travaux pourraient débuter en 2025.
- Dispositif « petites centralités » : notre commune a été retenue par le Département pour une étude pré-opérationnelle en 2024. Il s'agit de l'amélioration des communes de moins de 1500 habitants, comme le commerce, le centre-bourg...)

Compte-rendu du conseil municipal du 09 Avril 2024

Compte administratif 2023

Excédent section de **fonctionnement** : 1 050 220,63€

2024 Attribution des subventions aux associations de la commune

Excédent section **d'investissement** : 344 428,54€

Attribution des subventions aux associations

Coopérative scolaire	2 000€
A.S.O	10 500€
UNC AFN	50€
Club de l'Âge d'Or	2 300€
Anciens combattants	0€
La Farandole	1 000€
Les Musicaux	2 600€
L.A GOYA	1 500€
Ass des Fibromyalgiques	250€
TOTAL	20 200€

Croix Rouge	200€
Association Charline	100€
L'assiette	100€
Rêves	100€
Détente « Arc en Ciel »	100€
Agir avec Becquerel	100€
AFSEP)	100€
SNSM	100€
Fonds de solidarité logement (FSL)	500€
TOTAL	1 400€

Compte-rendu du conseil municipal du 09 Avril 2024 (suite)

	2023	2024
Taux d'imposition 2024 inchangés		
Taxe foncière (bâti)	35,42 %	35,42 %
Taxe foncière (non bâti)	26,30 %	26,30 %
Taxe CFE	8,46 %	8,46 %
Taxe habitation (pour les résidences secondaires)	10,35 %	10,35 %

Budget primitif 2024

Section de fonctionnement : dépenses 2 128 199,02 € recettes 2 128 199,02 €

Section d'investissement : dépenses 1 015 180,00 € recettes 1 015 180,00 €

Budget annexe « Résidence Autonomie » 2024

Section de fonctionnement : dépenses 153 937,43 € recettes 153 937,43 €

Section d'investissement : dépenses 25 641,00 € recettes 25 641,00 €

Compte administratif budget annexe « Commerces » 2023

Excédent recettes de fonctionnement : 119 267,39 €

Convention de partenariat pour étude pré-opérationnelle « attractivité des petites centralités »

Ce dispositif mis en œuvre par le Département, l'Etablissement Foncier de Normandie et la commune est réservé aux communes de moins de 1500 habitants. Il porte sur des projets de redynamisation de centre-bourg. A cet effet, dans le cadre d'une convention de partenariat, une étude pré-opérationnelle va être réalisée.

Participation au financement d'un voyage scolaire

Suite à une demande, les membres du conseil municipal décident d'attribuer une participation de 100€ pour le financement d'un voyage scolaire à une famille dont l'élève est scolarisé au collège Eugène Delacroix de VALMONT. Cette participation sera versée directement au collège à condition que le séjour ait lieu.

Reprise de concessions au cimetière – 2ème phase : les travaux seront réalisés en septembre 2024.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

Distribution gratuite de sacs translucides



Afin d'améliorer le tri des emballages et réduire la part du tri sélectif de nos ordures ménagères qui représente encore 32 % (soit 2000 tonnes/an), la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre lance à compter du 1^{er} septembre 2024 une phase expérimentale d'utilisation du sac translucide sur 21 communes du territoire. Notre commune est concernée par ce nouveau dispositif.

Courant juillet 2024, la Communauté de communes va distribuer dans chaque boîte aux lettres (privés et professionnels) une note explicative.

Ainsi, la municipalité organisera une distribution gratuite de sacs translucides à destination des habitants de la commune.

Pour s'équiper, les administrés pourront se présenter à la mairie ;

le samedi 31 août
et
le lundi 2 septembre } de 9h à 12h



Pour les familles de 1 à 2 personnes : dotation de 60 sacs de 30 litres

Pour les familles de plus de 2 personnes : dotation de 60 sacs de 50 litres

À vos agendas

AOUT 2024

3, 4 et 5 août : Fête de la Saint Laurent

Samedi 31 août distribution sacs poubelles (mairie de 9h à 12h)

SEPTEMBRE 2024

lundi 2 septembre distribution sacs poubelles (mairie de 9h à 12h)

7 septembre : Forum des associations (Salle de la Halle aux Grains)

8 septembre ; Foire à tout ASO

OCTOBRE 2024

4 au 6 octobre : Foire aux bonnes affaires - Association des Fibromyalgiques (Salle de la RPA)

11 au 13 octobre : Foire aux livres - Association des Fibromyalgiques (Salle de la RPA)

19 octobre : Octobre Rose

20 octobre : Repas des Anciens (Salle de la Halle aux Grains)

NOVEMBRE 2024

16 novembre : Téléthon

DECEMBRE 2024

14 et 15 décembre : Marché de Noël - Association des Fibromyalgiques (Salle de la Halle aux Grains)

21 décembre : Noël Bowling des Ados

22 décembre : Spectacle de Noël des enfants (Salle de la Halle aux Grains)

Permanences conseillère départementale



Madame Cécile SINEAU-PATRY, conseillère départementale du canton de Saint-Valery-en-Caux se tient à la disposition des administrés de la commune d'Ourville-en-Caux

sur rendez-vous au **02.35.03.55.73**

Etat civil de la commune

Naissances : 3

Décès : 4

Mariages : 2

PACS : 2



OURVILLE INFOS

Directeur de la publication : Jérôme Douillet
Rédactrice en chef : Odile Couroyer.

Ont contribué à ce numéro : Philippe Carrein, Natacha Soenen-Edet, Sylvie Dumontier, Edouard Laiguillon, Laurent Martin et Méguy Hagues.

MAIRIE D'OURVILLE -EN-CAUX 76450

tel : 02.35.27.60.69 Site : www.ourville-en-caux.fr

Le secrétariat de la mairie se tient à la disposition des nouveaux arrivants pour les aider dans leurs démarches administratives.

Horaires d'ouverture :

mardi / vendredi : 10h-12h et 14h-16h

mercredi / jeudi / samedi : 10h-12h

Numéros utiles et informations pratiques

Services communautaires	Téléphone
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	02 35 57 85 00
Gendarmerie d'Héricourt en Caux	02 35 96 45 78
Sous-préfecture de Dieppe	02 35 06 31 23
Pôle emploi	3949
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	3646
Assainissement Communauté de Communes	02 35 57 85 00
EDF	09 72 67 50 76
GDF	0 810 80 08 01
Taxi	06 64 91 21 31
Centre des finances Publiques (Impôts) d'Yvetot	02 35 95 98 60
Eaux de Normandie par téléphone; 0977 408 467 (du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) par internet WWW.eaux-d-albatre.toutsurmoneau.fr	Urgence technique 0977 408 467
Société Protectrice des Animaux	02 35 84 26 17
Associations	
La Farandole	02 35 29 43 75
UNC-AFN	02 35 28 28 98
Les Goya	06 21 43 13 74
Les Musicaux	02 35 28 97 30
Association des Fibromyalgiques	02 35 27 64 30
Association Sportive Ourvillaise	02 35 27 42 18
Coopérative Scolaire	02 35 29 40 69
Club de l'Age d'Or	02 35 29 78 89
Etablissements scolaires	
La Rosace	02 35 29 40 69
Maternelle	02 35 27 61 30
Urgences	
SAMU	15
Sapeurs-Pompiers	18 ou 112
Police Nationale	17
Violences intrafamiliales	3919
Centre ANTI-POISON (CHU de Rouen)	02 35 88 44 00
Pharmacie de garde	Service audiotel 3237
Urgences, SMUR	15 ou 02 32 14 75 75
Services de santé	
Médecin généraliste Mme VARNAI	02 27 30 59 61
Infirmière Mmes THOREL et NAVARRE	02 35 28 82 07
Kinésithérapeute M. ROUSSELIN	02 27 30 22 83
Pharmacie Mme SELLE	02 35 27 81 93
Offices religieux	
Pour plus d'informations : https://paroissedecany.sitew.fr/ paroissesaintmellondecany@gmail.com	02.35.97.72.52

CANY-BARVILLE	
Déchetterie de la Vallée	
Route de Calvaille	
ÉTÉ	HIVER
Avril à octobre	Novembre à mars
LUNDI	
14h - 19h	14h - 17h
MARDI	
9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
MERCREDI	
9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
JEUDI	Fermée
VENDREDI	
9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
SAMEDI	
9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
DIMANCHE	Fermée

Service déchets 02 35 57 50 69

LES NUISANCES SONORES

Par arrêté municipal, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, etc...)

ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE

120 rue de l'école Ourville -en-Caux

tel : 02 35 28 29 77

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 17h45

mercredi : 10h-12h et 16h-18h*

Jeudi: 16h30-17h30

samedi : 10h-12h

*Juillet-Août : Uniquement les mercredis matin et samedis matin.